

DU 23 MARS AU 4 AVRIL 2012

Le système d'échange local!

(suite de la page 2) Tu veux le garder combien de temps? «Ouh, avec mon projet j'en ai pour une année et demie...» «Je n'ai jamais fait d'échanges sur une telle durée...» «Sur le principe c'est ok?» «Oui, on en reparlera...»

ORGANISATEURS ENGAGÉS

Pourquoi ces SEL, qui sont des associations avec un comité ou un groupe d'animation, ont-ils été créés? Pour Kurt Specht, «les initiateurs ont créé ce SEL soit afin de faire des économies, soit par envie de communauté, soit pour essayer quelque chose de différent».

Pour Marcel Pasquier, du SEL Glânois, les organisateurs sont «des personnes en recherche de conscience, des citoyens ou citoyennes souffrant de l'état du monde actuel, des indignés, «des personnes de cœur» motivées». Stéphane Rumpf estime que «d'un SEL à l'autre, les organisateurs sont très différents, il n'y a pas de stéréotype, tout est mélangé. Je pense très honnêtement que notre point commun est que le mode de fonctionnement de la société actuelle ne nous convient pas, ou pas complètement, qu'on a envie d'amener d'autres solutions, et montrer aussi qu'on peut fonctionner différemment».

DE 7 À 77 ANS

Selon les statuts des différents SEL, sont bienvenues «toutes les personnes habitant dans la zone géographique couverte par l'association». Stéphane Rumpf estime qu'«on y retrouve un peu tout le monde, de 7 à 77 ans... On observe aussi une philosophie et une façon de vivre communes, la grande majorité des gens cherchent à sortir d'un système économique lourd, oppressant, où l'on est presque devenu des esclaves». Pour André Meilland, «le SEL est précieux pour constituer un réseau solide de gens qui cherchent des alternatives à la société de consommation».

Mais tous les membres des SEL ne



Stéphane Rumpf, semeur de graines et faiseur de pains, et Simona Rutigliano, enseignante spécialisée et bijoutière, du SEL Sarine.



Repas canadien lors d'une soirée «Ouvre-Toi», organisée par le SEL Glânois & Alentours, à Romont. De gauche à droite, André Meilland, Mim Meilland et Marcel Pasquier, tous trois du groupe d'animation du SEL Glânois.

sont pas révolutionnaires, comme le rappelle Simona Rutigliano: «Il y a des gens qui viennent juste pour l'échange. Si certains ne se reconnaissent pas forcément dans la manière de vivre d'autres participants, il faut rester ouvert à la discussion: le SEL n'est pas que pour des gens qui veulent changer la société». Une

dame lui aurait dit lors de la dernière soirée du SEL Sarine: «Je viens d'abord pour connaître et rencontrer des gens, si après on arrive à changer un peu la société c'est tant mieux».

RENCONTRE INTERSEL

Il existe une rencontre annuelle entre les SEL romands, ouverte aussi aux autres SEL (alémaniques, français, etc), nommée InterSEL. «L'InterSEL 2011 fut organisé par le SEL Glânois, et cette année il aura lieu en

août à Annecy» explique Marcel Pasquier. «Depuis dix ans, il y a une rencontre annuelle entre les réseaux d'échange alémaniques, elle se tiendra à Lucerne au mois d'avril. Les SEL francophones y sont aussi les bienvenus» ajoute Marcel Bischof du Tauschnetz-Freiburg.

VOYAGER GRÂCE AUX SEL

Il est aussi possible de voyager grâce aux SEL. La Route des SEL est une organisation internationale, qui a son siège en France, et qui propose des hébergements pour les différents SEListes d'Europe. «Tout se fait avec un carnet de voyage, dans lequel sont marqués les échanges. Une fois rentré, tu présentes ton carnet au groupe d'animation de ton SEL, qui va retirer les Grains nécessaires de ton compte. Celui qui t'a hébergé recevra de son côté un montant correspondant dans la monnaie de son SEL. C'est une forme d'interSEL international, qui propose des hébergements, mais parfois aussi des repas... Et comme ça tu voyages en pension complète!» nous dit Stéphane Rumpf.

UNE CRITIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Les organisateurs de SEL sont

critiques quant à la société occidentale contemporaine. Pour Christian Mauron, le SEL permet «le partage des ressources sans argent. Le don de soi sans calcul. Nous voulons rendre possible un fonctionnement différent de celui proposé par la société de consommation, qui elle ne propose qu'une vision à court terme».

Stéphane Rumpf est plus incisif: «Le SEL est une façon de sortir de ce système monstrueux qu'est le système monétaire, qui est en lien avec la consommation à outrance. Je le dis très ouvertement: j'en ai ras-le-bol que tout soit basé sur une valeur pécunière».

enLien.ch: la plateforme des SEL

La plateforme internet «enLien.ch» permet à plusieurs SEL de réaliser leurs échanges en ligne, et de communiquer à l'aide d'un forum. Mim Meilland, sa conceptrice, nous présente son site: «Nous avons besoin d'un outil pratique et convivial pour gérer les échanges – pas seulement la comptabilité mais aussi le lien entre les membres. Actuellement, deux SEL utilisent enLien.ch, ceux des districts de la Glâne et de la Sarine. Le SEL de Bulle nous rejoindra le 9 avril, ainsi que le nouveau SEL d'Oron très bientôt».

Ce site regroupant plusieurs SEL permet aussi les échanges entre les différentes associations, échanges dits InterSEL. «Les gens qui aiment l'esprit du SEL sont bien contents de pouvoir chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent pas dans leur réseau» précise Mim Meilland. «L'InterSEL

Pour Kurt Specht, il s'agit de changer nos habitudes: «Souvent le réflexe est d'aller dans un supermarché pour acheter ce dont on a besoin. On l'utilise deux, trois, dix ou vingt fois, et ensuite soit on le jette, soit on le laisse traîner dans un coin. Le bon réflexe est plutôt de mettre une annonce sur le SEL pour partager cet objet, ou demander qui en possède un. Il est possible de créer ainsi une société plus durable».

UNE MOTIVATION ALTRUISTE

Nous avons demandé à quelques intervenants de cette enquête ce qui motive leur engagement dans un SEL. Pour Elodie Calais, c'est «l'écologie, la solidarité, le fait qu'un «autre monde est possible», mais aussi l'entraide, le refus d'un monde qui exclut, l'apprentissage de la différence».

Stéphane Rumpf a l'impression que «même si le SEL a une plateforme de fonctionnement sur internet, il y a une certaine saturation au niveau du virtuel: il faut du vrai, du contact humain, pouvoir se dire bonjour, se prendre dans les bras, pouvoir se toucher, échanger...».

Kurt Specht estime que le SEL répond à des besoins parfois oubliés par la société: «Avoir accès à des services impossibles à s'offrir à cause de leur coût financier, avoir accès à des services qui ne peuvent pas être achetés avec de l'argent, par exemple trouver quelqu'un qui viendra lire des histoires à mes enfants le soir... et surtout, compenser l'absence d'une famille, d'amis pouvant aider en cas de besoin. Notre société est devenue très anonyme, le SEL est un moyen de recréer une communauté locale, très humaine, quelque chose de vrai, avec tout ce que la vie a à offrir».

Impôts et TVA: les SEL sous le coup de la loi

En principe, les échanges au sein des SEL ne sont pas concernés par la TVA. Sauf si une personne devait réaliser des échanges équivalents à 100'000 francs en une année. Ainsi que nous l'a confirmé M. Thomas Brückner, de l'Administration Fédérale des Contributions (AFC), «si un participant du SEL, dont l'activité professionnelle principale est salariée, réalise à titre entrepreneurial au sein du SEL l'équivalent d'un chiffre d'affaires imposable de plus de 100'000 francs en une année, il devra s'annoncer comme contribuable TVA». Si une personne est déjà annoncée comme contribuable TVA, «il devra annoncer dans sa déclaration les échanges réalisés dans le cadre du SEL, à leur valeur marchande, si ceux-ci sont soumis à l'impôt et ne résultent pas de pres-

tations qui seraient exclues du champ de l'impôt de par la loi». Les statistiques de l'AFC ne disent pas si les échanges au sein des SEL font gonfler ses recettes, car rien n'y indique si un revenu provient du SEL ou du circuit traditionnel.

SOUJETS AUX IMPÔTS

Concernant les impôts, les échanges réalisés dans un SEL y sont en principe soumis, comme toute activité lucrative accessoire imposable. M. Georges Godel, directeur des finances du canton, précise qu'«une opération de troc est toujours une opération double, c'est à dire une vente et un achat». Il est nécessaire de distinguer deux situations, soit le troc d'heures de travail ou de biens. Voici un exemple concernant le troc d'heures de travail: Alain échange

annuellement 50h de travail de ménage contre 50h de leçons d'anglais avec Béatrice. Dans ce cas, la loi considère qu'Alain est rémunéré (en nature) pour son activité de ménage, il devra déclarer ce revenu imposable. Il en va de même pour Béatrice qui aura donné des leçons d'anglais, puisqu'elle aura elle aussi réalisé un revenu imposable. Pour déclarer leur gain annuel en tant que revenu imposable, Alain et Béatrice devront estimer la valeur monétaire de ces échanges. En cas d'échange de biens, il importe de savoir si un des participants troque un bien provenant de son activité commerciale. Par exemple, Clément échange sa moto contre les trois vélos de Fabienne. Sur le plan fiscal, cette

opération correspond à une vente de moto et un achat de vélos. Pour Clément, si sa moto fait partie de sa fortune privée, l'échange n'est pas imposable, car il est considéré comme un gain ou une perte en capital privé. Si Fabienne de son côté, est une vendeuse de vélos sur le plan professionnel, elle devra déclarer la moto reçue en échange dans le chiffre d'affaires de sa société, et l'éventuel bénéfice sera imposé. Mais si ses vélos font partie de sa fortune privée, la moto reçue en échange ne sera pas imposable. M. Godel ajoute que «tant qu'il s'agit de transactions ponctuelles et non répétitives, sortant du cadre de la profession, on peut admettre qu'il s'agit d'entraide et non pas d'une activité lucrative accessoire imposable».

LES SOIRÉES DES SEL DU CANTON

SEL de Bulle et Alentours
Tous les 10 du mois, à 20h,
Au magasin Informalys, à Bulle
www.selbulle.ch
026 921 07 53 (Kurt)

SEL Glânois & Alentours
Tous les 20 du mois, à 19h
A la cafétéria du CO de Romont
www.selglanois.ch
026 655 00 27 (Geneviève)

SEL de la vallée de la Jogne
Le 26 avril à 20h
Au local de l'accueil extrascolaire dans le centre réformé à Charmey
www.seljogne.ch
026 9272306 (Christian)

SEL de la Molière
Le 23 mai à 19h, à la salle des sociétés de la

Commune de Murist
www.seldelamolliere.ch
026 665 05 75 (Elodie)

SEL de la Reine Berthe
Tous les troisièmes mercredis du mois,
à 19h30, au restaurant de la Reine Berthe
à Payerne
078 791 05 24 (Sylvie)

SEL Sarine (ville & campagne)
Tous les 7 du mois, à 19h,
à la Vannerie, à Fribourg
www.selsarine.ch
026 481 29 01 (Julien)

Tauschnetz Freiburg (bilingue)
pas de date fixée pour l'instant
www.tauschnetz-fr.ch
021 909 54 71 (Marcel)